|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

 Genève, le 16 mai 2018

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 92**COM 12/MA+41 22 730 6828+41 22 730 5853tsbsg12@itu.int | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
|  |  | **Copie**:- Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 12;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| Objet: | **Non-approbation du projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.831** |

Madame, Monsieur,

1 Suite à l'[Annonce TSB AAP-29](https://www.itu.int/dms_pubaap/01/T0101001029.htm) du 15 février 2018, et conformément au § 6.2 de la Recommandation UIT‑T A.8 (Johannesburg, 2008), j'ai l'honneur de vous informer que, durant sa séance plénière qui s'est tenue le 10 mai 2018, la Commission d'études 12 n'a pas approuvé la nouvelle Recommandation UIT-T E.831.

2 Le titre du texte à l'étude qui n'a pas été approuvé est le suivant:

− **Recommandation UIT-T E.831 (nouvelle)**, Indice de gestion de l'expérience des clients applicable aux services les plus prisés sur les réseaux des opérateurs visant à noter la qualité des services offerts aux clients en ce qui concerne les principaux paramètres de performance du réseau.

NOTE – La Commission d'études 12 a décidé de convertir le sujet d'étude E.831 (ex E.CEMI) en un nouveau sujet d'étude, E.CEMIF (Cadre applicable à l'indice de gestion de l'expérience des clients).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

*(signé)*

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications